



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

emprisonnement

Question orale n° 375

Texte de la question

M. François Liberti attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les condamnations excessives qui frappent deux responsables de la Confédération paysanne. Il lui demande de lui indiquer si le dossier de demande de grâce a été adressé au Président de la République, qui comme il l'espère la leur accordera.

Données clés

Auteur : [M. François Liberti](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 375

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 juin 2003, page 4139

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juin 2003

Question retirée le : 2 juin 2003 (Retrait à l'initiative de l'auteur)